## Véhicule défectueux en LOA

Par Aude1974
Bonjour, J'ai un véhicule neuf électrique en LOA depuis octobre 2022. Depuis janvier 2024, c'est la 3eme panne (remplacement bloc de charge, remplacement moteur, arret sur autoroute) J'aimerais pouvoir en changer ou du moins ne pas perdre mon apport de 12 000 ??que puis je faire ? L'organisme de crédit me dit de voir avec le concessionnaire mais le concessionnaire me dit qu'il faudra rajouter de l'argent j'ai pourtant souscris un contrat de 36 mois? Merci de votre aide
Par jpgroussard
Bonjour Aude,
la LOA est très simple. Vous devez la rendre dans un état (visuel)impeccable et avec un certain nombre de kilomètres. En contrepartie, la voiture doit fonctionner jour et nuit pendant trois ans. Il n'y a rien à rajouter comme argent. Ils doivent prendre en charge les réparations et vous dédommager d'une manière ou d'une autre pour les périodes d'immobilisation. C'est marqué dans le contrat. Naturellement qu'ils essayent de vous posséder. Cdlt
Par chaber
bonjour
il faut commencer par relire votre contrat LOA Si vous avez une telle clause il faut vous retourner d'urgence contre le vendeur
"Pour l'exercice des actions en garantie le bailleur subroge le locataire dans tous ses droits et actions à l'encontre du vendeur"
Malheureusement j'ai relu le contrat et ils parlent toujours d'une défaillance du locataire, jamais d'un cas où le véhicule est hors service. Je me sens vraiment lésée et le bailleur et le concessionnaire se renvoient la balle?.
Par Aude1974
Merci à vous 2 en tout cas